



Communiqué de presse :

## **La politique de transfert a 30 ans, mais seul le développement de l'infrastructure ferroviaire en Allemagne permettra de faire de nouveaux progrès !**

**La politique suisse de transfert fonctionne et la part du rail qui représente un record en Europe le prouve. Cette politique repose sur une étroite collaboration de l'ensemble du secteur logistique. L'Association suisse des transports routiers ASTAG estime que des progrès supplémentaires sont possibles sachant toutefois qu'il est urgent de développer l'infrastructure ferroviaire en Allemagne.**

Les efforts visant à transférer le trafic de marchandises portent leurs fruits. 30 ans après l'adoption de l'article sur la protection des Alpes (le 20 février 1994), 74 % de toutes les marchandises en transit d'une frontière à l'autre sont acheminées par le rail à travers la Suisse, ce qui représente la part de marché la plus élevée d'Europe. Pour atteindre ce résultat, il a fallu que l'ensemble du secteur de la logistique fournisse des efforts communs, à savoir une étroite collaboration entre le rail et la route (comodalité) l'optimisation des chaînes de transport, l'automatisation, ainsi que l'augmentation de l'efficacité et de l'innovation chez les acteurs impliqués.

### **Un financement assuré par le transport routier**

L'Association suisse des transports routiers ASTAG rappelle en outre l'engagement financier de la branche des transports routiers via la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations RPLP. Avec un total cumulé de 30 milliards de francs depuis 2001, soit plus que le coût total des NLFA, les montants versés par les détenteurs de véhicules représentent 1,7 milliard de francs par année et les deux tiers de cette somme sont affectés au fonds d'infrastructure ferroviaire FIF. « Le transport routier contribue de manière déterminante au financement des projets ferroviaires » résume Thierry Burkart, président central de l'ASTAG qui ajoute : « En bref, nos membres financent la politique de transfert ».

Selon l'ASTAG, il est tout à fait possible d'augmenter encore le trafic de transit sur le rail. En effet, comme le Conseil fédéral l'affirme clairement et à juste titre dans sa politique de transfert (p. 74), « la productivité et l'efficacité » du transport ferroviaire de marchandises sont toutefois « insuffisantes ». Des mesures sont donc indispensables pour améliorer la qualité et la fiabilité. Il est surtout urgent d'agir sur les lignes dites d'accès à la NLFA en Allemagne (Rheintal) ; ici, les augmentations de capacités garanties par contrat depuis longtemps doivent être assurées de toute urgence. En revanche, Il ne faut pas s'attendre à de nouveau progrès en augmentant unilatéralement la RPLP au détriment du trafic lourd car les développements passés ont prouvé que c'est en premier lieu la qualité et non les coûts qui détermine le choix du transport.

Pour de plus amples informations :

André Kirchhofer  
079 659 86 86

Berne, le 20 février 2024